

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE FORMATION

MATIN : ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

PHYSIOPATHOLOGIE DU SOMMEIL ET DU SAOS

- Place du chirurgien-dentiste dans l'équipe pluridisciplinaire
- Le sommeil normal et ses différents stades
- Le sommeil pathologique : SAOS et ronflements
- Le diagnostic

LES TRAITEMENTS DU SAOS ET DU RONFLEMENT

- Traitements hygiéno-diététique et posturaux
- Traitements chirurgicaux : tissus durs, tissus mous
- Traitements mécaniques : la ventilation par PPC, les orthèses d'avancée mandibulaire

LES ORTHÈSES D'AVANCÉE MANDIBULAIRE(OAM)

- Historique, principe de fonctionnement et efficacité clinique
- Les orthèses actuelles
 - > Critères de réalisation
 - > Les OAM de laboratoire
 - > Les OAM auto-adaptables
- Relations avec la Sécurité Sociale et obligations légales

RÔLE DU CHIRURGIEN-DENTISTE

- Dépistage
- Traitements :
 - > Examen clinique, Indications, contre-indications
 - > Effets secondaires : positifs et négatifs
 - > Réalisation, réglages et suivi

FORMATEUR
Dr Gérard
VINCENT

LES +
DE CETTE
FORMATION

APRES-MIDI : ENSEIGNEMENT CLINIQUES

- Atelier : travail en binôme
 - > Examen clinique occluso-musculo articulaire
 - > Pose et réglage des orthèses de port immédiat
 - > Pose et réglage des orthèses sur mesures

- Chaque praticien repart avec sa propre orthèse
- La formation est directement applicable au cabinet
- Élargissement du domaine de compétence
- Formation indépendante de l'expérience, de la compétence et du type d'exercice des praticiens
- Formation très interactive

CONSEILS PERSONNALISÉS AU 01 44 90 93 91/94 OU À FORMATION@UFSBD.FR

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE

L'union par l'action

15 MARS 2019
PÉRIGUEUX

5 AVRIL 2019
ANGOULÊME

16 MAI 2019
BORDEAUX

7 JUIN 2019
BORDEAUX

6 SEPTEMBRE 2019
MONT DE MARSAN

© CORTÈX - toutes droits réservés - Toute réimpression est interdite

2^E ÉDITION

Formation clinique au traitement du **Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS)** et du **ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM)**

par **ufsbd** 

Avec atelier
pratique

Pour tous
les **omnipraticiens**,
les **orthodontistes**
et **stomatologues** soucieux
de prendre en charge
des **malades qui s'ignorent
ou en absence
de traitement**

Formation clinique au traitement du SAOS et du ronflement par OAM

par **ufsbd**
UNION FRANÇAISE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Le traitement du SAOS repose essentiellement sur la VPPC (Ventilation par Pression Positive Continue). Elle consiste à ouvrir les voies aériennes supérieures en envoyant de l'air sous pression grâce à un masque posé sur le visage du patient et relié à une machine (compresseur) par l'intermédiaire d'un tuyau. **Bien que très efficace ce traitement est très mal supporté par les patients (15 % de refus, 35 % d'abandon).**

Depuis quelques années le traitement par orthèse, beaucoup mieux toléré, prend de plus en plus d'importance. Il est recommandé par la Haute Autorité de Santé (HAS) en première intention pour les SAOS faibles et modérés et en deuxième intention pour les SAOS sévères en cas de refus ou d'abandon de VPPC.

La HAS précise également que :

- la prescription nécessite la **collaboration entre un spécialiste du sommeil** (diagnostic, traitement, suivi) **et un praticien** ayant des connaissances à la fois sur le sommeil et sur l'appareil manducateur (examen dentaire, prise d'empreintes, ajustements et réglages).
- la prescription sera précédée d'**un examen dentaire** pour éliminer toute contre-indication dentaire ou articulaire.

Ce praticien doit être le Chirurgien-Dentiste pour peu qu'il acquiert les compétences nécessaires.

Tout praticien désirant obtenir la prise en charge de la pose d'OAM auprès de l'Assurance Maladie doit obligatoirement avoir suivi une journée de formation spécifique à cet acte en plus de sa formation initiale (JO du 28/09/2016).

Offre spéciale pour les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine

PLACES LIMITÉES À 15 PERSONNES

Objectifs pédagogiques

- Apport de connaissances nécessaires sur le sommeil
- Indications et contre-indications au traitement par orthèse
- Dépistage des malades et relations interdisciplinaires indispensables
- Choix, réalisation, réglage et suivi des orthèses

urps
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE AQUITAINE

L'union par l'action

L'URPS Chirurgiens-Dentistes de Nouvelle Aquitaine participe activement au financement de cette formation.

Prix de la formation
**tarif spécial partenariat URPS Nouvelle Aquitaine*

390 €*
↓

Hauteur de la participation URPS Nouvelle Aquitaine

urps
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE AQUITAINE
L'union par l'action

200 €
↓

190 €**
↓

Reste à régler pour le praticien

****Les 190 € restants peuvent être 100 % remboursés par le FIF PL, sous réserve d'un crédit suffisant et selon les conditions FIF PL. Il suffit de faire une demande de prise en charge sur : www.fifpl.fr**

DURÉE
1 journée de formation présentielle

HORAIRE
9h00 – 17h30 (déjeuner inclus)

PUBLIC
Chirurgien-dentiste

FORMATEUR
Dr Gérard VINCENT

CONSEILS PERSONNALISÉS AU 01 44 90 93 91/94 OU À FORMATION@UFSBD.FR

CONSULTEZ LE PROGRAMME